

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 novembre 2023

N° CM13112023-06
CPG

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 7 novembre 2023

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme M. LERAY, M N. RIPAULT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, Mme LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme MB VINCENT
M M. PRAUD

Procuration à
"

Mme L. VILLATEAU
M JM BEAUFFRETON

Secrétaire : Mme M. RANGEARD

OBJET : SUBVENTION 2023 – ASSOCIATION ESMERALDA

VU l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

CONSIDERANT que l'association Esmeralda est une association Pouzaugaise dont le but est de venir en aide aux familles d'enfants ayant des difficultés d'adaptation au milieu scolaire classique ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la semaine des TND (Troubles du NeuroDéveloppement) l'association organise différents événements en Vendée dont notamment une journée dédiée aux professionnels de la santé, du secteur médico-social et de l'éducation, intitulée « Regards croisés sur l'accompagnement des troubles du neurodéveloppement » ;

CONSIDERANT que cette journée, qui aura lieu le 23 novembre 2023, à l'Echiquier, en présence d'intervenants reconnus tels que Madame Ariane HEBERT, psychologue clinicienne québécoise spécialiste du TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) et de l'anxiété chez l'enfant, a pour objectif de croiser les regards de différents professionnels sur les troubles du neurodéveloppement et de favoriser leur interconnaissance ;

CONSIDERANT le courriel de l'association Esmeralda, en date du 2 octobre 2023, sollicitant un soutien financier de la Commune pour l'organisation de cette journée ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE d'octroyer une subvention exceptionnelle de 200,00 € à l'association Esmeralda afin de l'aider à financer sa journée du 23 novembre 2023 dans le cadre de la semaine des TDN (Troubles du NeuroDéveloppement).

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Monique RANGEARD
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire